



## AVIS DE CONFORMITÉ

### Enquête sur la pratique du breton 2017

*Services producteurs* : Ville de Carhaix-Plouguer et Office public de la langue Bretonne (OPLB)

**Opportunité** : avis favorable émis le 6 septembre 2016 par une commission régionale *ad hoc* Réunion du Comité du label du 9 novembre 2016 (commission « Ménages »)

#### **Descriptif de l'opération**

Initiée par la Ville de Carhaix, l'enquête sur la pratique du breton s'inscrit dans la continuité de celle de 2012, première enquête d'initiative locale associée au recensement. L'enjeu de la deuxième enquête est d'actualiser les données pour nourrir l'action publique. La langue bretonne fait partie des langues classées par l'Unesco en danger d'extinction. La ville de Carhaix a donc besoin de disposer de données à jour pour adapter au mieux les services aux besoins de la population. Le renouvellement de l'enquête permettra de mesurer les évolutions par rapport à 2012.

L'objectif de cette enquête est de disposer d'informations statistiques sur les compétences en langue bretonne, la transmission familiale, l'utilisation et les représentations linguistiques de la population carhaisienne.

Les principaux thèmes abordés sont :

- la connaissance, le mode d'acquisition et les pratiques de la langue bretonne par les membres du ménage ;
- le sentiment des membres du ménage sur le breton ;
- les pratiques et attentes en matière de services publics locaux ;
- les pratiques en matière de médias (télévision, radio, internet...) en breton.

L'enquête porte sur l'ensemble des ménages résidant à Carhaix, soit environ 3 500 unités enquêtées. Le questionnaire sera renseigné par un adulte du ménage. Cette enquête linguistique sera réalisée de manière concomitante avec le recensement de la population qui se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017.

Le questionnaire, totalement disjoint du recensement, sera collecté par les agents recenseurs recrutés par la ville de Carhaix dans le cadre du recensement de la population. Le nouveau mode de collecte en ligne sera privilégié. Le protocole de collecte des deux procédures sera séparé.

Le temps moyen de réponse au questionnaire est de 7 minutes.

L'Office public de la langue bretonne, à travers son service Observatoire des pratiques linguistiques, sera associé à la phase de publication et de diffusion des résultats prévue en septembre 2018. La publication d'un article présentant les résultats de l'enquête est envisagée dans le bulletin municipal et fera l'objet d'une conférence de presse.

~~~~~

.../...

## **Le Comité du label émet les remarques et recommandations suivantes :**

### **Remarques générales**

Le Comité du label souligne qu'il est impératif que cette opération n'altère pas le bon déroulement du recensement de la population.

La convention entre la mairie de Carhaix-Plouguer et l'Office public de la langue bretonne devra être complétée, afin de mentionner que l'enquête a reçu le label d'intérêt général et de qualité statistique.

Le Comité suggère de rendre visible cette enquête dans la liste des enquêtes référencées sur le réseau Quetelet.

### **Méthodologie**

Concernant les modalités de redressement de la non-réponse totale, le Comité du label rappelle que les traitements aval pourront s'appuyer sur les données détaillées du recensement, disponibles à la mi-2017, mais relatives aux *structures de l'année 2014*. La documentation de l'enquête devra donc rappeler cette particularité.

Les données statistiques du recensement de 2017 seront disponibles en 2020. Le Comité incite le service à tester, après disponibilité de ces données, un nouveau redressement, pour vérifier la stabilité des résultats.

S'agissant de la non-réponse partielle, le Comité suggère au service de se rapprocher de la Direction régionale de l'Insee de Bretagne pour réaliser les travaux méthodologiques conduisant à définir la méthode la plus appropriée de redressement. Il conviendra d'une part, de choisir les variables explicatives pertinentes de la non-réponse partielle et, d'autre part, les méthodes d'imputation des données manquantes : par exemple, imputation par hot-deck (aléatoire, hiérarchisé), par plus proche donneur.

### **Protocole de collecte**

Le Comité du label attire l'attention du service sur le risque d'auto-sélection du répondant (désignation d'un répondant parmi les membres de la famille), en fonction de son intérêt pour la langue bretonne, et sur l'impact éventuel de cette sélection quant à l'interprétation des résultats.

Sur la codification des professions, le Comité recommande au service d'analyser les méthodes mises en œuvre lors de l'édition précédente de 2012 et de réutiliser autant que possible les mêmes règles ou conventions de codification ; l'objectif est de disposer d'un système de codification le plus stable possible permettant des comparaisons dans le temps.

### Lettre-avis

Plusieurs remarques formulées en séance complètent celles du prélabel, le service est invité à les prendre en compte. Le détail figure dans le relevé de décisions.

### Questionnaire

Le Comité du label prend note du fait que plusieurs modifications ont été faites par le service suite aux remarques du prélabel. Quelques compléments ont été formulés en séance, le service est invité à les prendre en compte. Le détail figure dans le relevé de décisions.

La nouvelle version de la notice de couverture et du questionnaire sera transmise au secrétariat du Comité du label.

Le Comité du label de la statistique publique attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête sur la pratique du breton.

**Ce label est valide pour l'année 2017**

Le Président du Comité du label  
de la statistique publique



Benjamin Camus